Brief Nr. 159

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **16 (1910)**

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

J. G. Zimmermanns Briefe an Haller.

1764—1767.

Nach dem Manuskript der Berner Stadtbibliothek
herausgegeben von Dr. Rudolf Ischer.

Den nachstehenden 30 Briefen Zimmermanns entsprechen 9 Antworten Hallers und eine mit dem Original übereinstimmende Abschrift des Briefes Nr. 159. Die Briefe handeln von Hallers neuer Anknüpfung mit Göttingen, nachdem er von Roche zurückgekehrt, von Zimmermanns mißglückten Bemühungen, in Solothurn oder am polnischen Hofe eine zusagende Stelle zu gewinnen, von seinem Buche über die Ruhr, der zürcherischen Censur und der Kurpfuscherei. Die rein medizinischen Stellen sind wie bisher gekürzt oder weggelassen worden.

159.
(Bern Bd. 23, Nr. 55).

Brugg ce 31 Mars 1764.

Monsieur etc.

Pour me prouver que j'ai veritablement eu la demence de vous traiter comme Gil Blas a traité l'archeveque qui baissoit, vous m'adressates le 20 Dec. 1763 ce qui suit: « Vos propres paroles du 15 de Nov. sont, *vous etiés allors dans un etat de foiblesse* (le 7 Aout) *qui influe infiniment sur l'etat moral.*

J'ai dit cela à l'occasion de vos incertitudes sur la question, si Berne et les amis etoient preferables à Gottingue et aux honneurs. J'ai parlé en faveur de Berne, puisque vous y avés des amis, et que ce que vous appelés honneur ne vous y manquera jamais. J'ai dit cela enfin puisque vos propres paroles du même 7 d'Aout sont: un accès de goutte m'a pris il y a trois semaines. Il m'a rendu si paresseux que je ne suis point sorti de mon appartement du depuis. Cela m'a apparemment gaté la digestion, j'ai pris une diarrhée qui cependant diminue. Mais je me trouve incommodé et *afoibli.* »

Vous m'accusés d'être en grande familiarité avec M. *van Swieten*, malgré les outrages reconnus que vous avés reçu de ce van Swieten que j'ai cru à présent comme M. *de Senac* beaucoup de vos amis, malgré la defense faite d'une partie de vos ouvrages, ce que j'ai ignoré; malgré sa menace de tenir hors de tout emploi ceux des Autrichiens qui sont venu étudier sous vous, ce que j'ai sçu. M. van Swieten m'a envoyé en 1759 son traité des maladies des armées avec un compliment très poli, en depit de tout ce que j'ai dit dans votre vie à son deshonneur. Je l'ai remercié de cette politesse, il m'a repondu par un billet. Dès lors je lui ai ecrit tous les quinze mois un billet, et il m'a chaque fois repondu par un billet, dont le dernier accompagné d'un grand paquet de livres est du 12 Juillet 1763 et auquel je n'ai pas repondu encore.

Vous m'accusés je ne scai de quoi concernant *de Haen.* J'ai été en commerce avec de Haen jusqu'à la permiere guerre declarée à votre systême.

Dès lors je me suis bien gardé de lui ecrire soit directement soit indirectement, à l'exception de la seule lettre qu'en 1761 vous m'avés dicté pour lui, et que je n'ai fait que copier.

Vous ajoutés à tous ces griefs que vous ne serés pas moins mon ami dans l'occasion. Cela est très consolant pour l'avenir, mais pourquoi mon cher et illustre Precepteur, mon Bienfaiteur, mon Patron, mon Parent, pourquoi me traitiés-vous depuis l'innocente publication du premier volume de mon traité de l'Experience comme votre ennemi? Le plus grand chagrin que vous ayés pu me faire est fait, c'est de m'avoir forcé à vous ecrire cette lettre qui me paroit détestable puisqu'elle ne sauroit vous plaire.

J'ai l'honneur etc.

J. G. Zimmermann.

160.

(Bern Bd. 24. Nr. 37 a).

Vous avés pris autrefois tant de part à mon sort que je ne puis m'empêcher de vous dire ce qui m'est arrivé depuis quelque tems, bien persuadé que vous aurés assés de patience pour m'ecouter, et assés de generosité pour me plaindre.

M. *Tissot* vous aura dit et prouvé à son retour de Soleure que quiconque a affirmé que j'avois accepté ou que je voulois accepter cette place de Bibliothecaire privé du Roi de Pologne (pour laquelle on ne m'a pas fait la moindre condition), a affirmé un mensonge.

Vous aurés appris par mon genereux ami lui-même ce qu'il a fait pour moi à Soleure? En conse-